

Victoire de Balanda est
appelée enfant de Dieu
par le baptême



On a tous
une bonne raison
de soutenir l'Église !



Pour continuer sereinement à accompagner tout le monde,
à célébrer baptêmes, mariages et décès,
à accueillir catéchisme, parcours alpha,
avance au large, scoutisme, lecture de la bible, groupe
jeunes parents et nos vieux jours etc...



Pour envisager des travaux notamment de mise aux
normes obligatoires de l'église et des salles paroissiales

Pour faire comme en 2024

Aujourd'hui seulement 30%
du montant du denier 2024 versé

Alors n'hésitons plus! Soutenons notre paroisse!

Dimanche 9 novembre audition d'orgue après la messe

Lucile Dollat interprètera des
œuvres de :

- Nadia BOULANGER
- Jeanne DEMESSIEUX
- Camille SAINT-SAËNS

L'audition durera **30' maximum**,
avec de courts commentaires
explicatifs.

Lucile Dollat sera disponible
pour échanger avec ceux qui le
souhaitent à la fin de l'audition.

La paroisse sur WhatsApp !

Rejoignez la communauté WhatsApp de la paroisse :
<https://urlr.me/!WhatsApp>



Accueil

- Lundi, mardi et jeudi de 15h à 18h
- Mercredi et vendredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h30 à 12h30

Messes dominicales Messes de semaine

Saint-Maurice

Samedi 18h30
Dimanche 10h30

Saint-Charles

Dimanche 18h30

(St-Maurice chapelle)

Lundi, Mercredi
et Jeudi 19h

Mardi et Vendredi 9h

Confessions

- Avant et après les messes de semaine
- Lundi de 18h à 19h
- Jeudi de 17h à 19h

Adoration

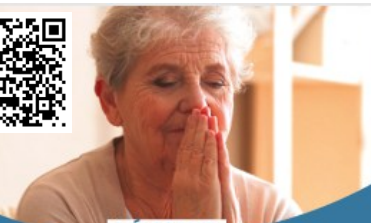
Jeudi de 19h30 à 21h30 dans la chapelle

Chapelet

Lundi à 15h dans la chapelle

Ouverture église

Mardi : 8h30 à 18h
Lundi, Mercredi : 8h30 à 19h30
Jeudi : 8h30 à 19h30
Vendredi : 8h30 à 19h



LÉGUER

à l'Église catholique

dans les Hauts-de-Seine



Accès handicapé à l'église au bout du parking



PAROISSE
SAINT-MAURICE de Bécon
Courbevoie - Asnières
Diocèse de Nanterre

218 rue Armand Silvestre 92400 Courbevoie - Accueil : 01 43 33 04 72 - Secrétariat : 01 43 33 28 33
paroisse@saintmauricedebecon.com - www.saintmauricedebecon.com
Chapelle Saint-Charles - 2 rue Roger Campestre - 92600 Asnières



INFORMATIONS

Dimanche 2 novembre 2025 - N° 183

Léguer à l'Église ? Réunion d'information mardi 18 novembre à 15h

Chers paroissiens,

Nous avons tous reçu beaucoup de grâces de l'Église, elle nous a accompagnés dans toutes les grandes étapes de notre vie. Comment continuer à faire vivre cette belle Église que nous chérissons après notre mort ? Comment permettre à d'autres, demain, de recevoir les mêmes grâces que celles que nous avons reçues ?

Faire un legs à l'Église, c'est répondre à ces deux questions, c'est affirmer notre foi au-delà de la mort, c'est aider notre paroisse à remplir sa mission pastorale et à planifier ses investissements importants.

Faire un legs à l'Église, c'est prévoir, dans un testament, de transmettre à notre mort une partie de nos biens (une somme d'argent, une assurance-vie, un bien immobilier...) au diocèse ou à la paroisse, sans que cela ne crée aucun préjudice pour nos héritiers. Un dispositif fiscal lié au legs permet de rediriger vers l'Église un tiers de l'impôt de succession que tout héritier paie au décès du donateur. Cet impôt est souvent très important.

- Si vous léguiez 100.000 euros à un neveu sans avoir fait de legs, l'Etat prélèvera 55.000 euros de droits de succession, votre neveu ne recevra en réalité que 45.000 euros.
- Alors que si vous avez demandé dans votre testament que la même somme de 100.000 euros soit versée en legs avec charge pour l'Église de remettre à votre neveu la même somme de 45.000 euros, l'Etat ne percevra que 25.000 euros en impôt. Les 30.000 euros de différence seront versés à la paroisse. De cette manière, vous aurez fait un don très important à la paroisse sans léser aucunement votre neveu !
- Vous ne le savez probablement pas, le même dispositif fiscal fonctionne aussi si vous avez des enfants, ceux-ci recevront leur héritage à l'euro près. La paroisse percevra toujours le tiers des droits de succession.

Faire un legs à l'Église, c'est permettre que l'Évangile continue d'être annoncée dans une paroisse bien entretenue, que nos plus jeunes puissent découvrir la joie de croire avec le catéchisme, que les plus démunis d'entre nous soient soutenus, que nos prêtres puissent avoir des conditions de vie décentes, que les plus âgées d'entre eux puissent bénéficier d'une retraite bien méritée et que nos séminaristes soient formés afin de pouvoir porter le moment venu à leur tour la bonne nouvelle devant des assemblées ravies d'écouter leurs enseignements.

Faire un legs à l'Église, c'est plus qu'une question d'argent, c'est avant tout une question de cœur et un engagement au nom de notre foi de soutenir la mission de l'Église au-delà de notre mort. Cela nécessite d'y réfléchir avec des experts aptes à vous conseiller. Aucune décision liée au legs n'est irrévocable, vous restez libre de changer d'avis et de modifier votre testament à tout moment.

Pour les fidèles intéressés par le sujet du legs, **une réunion d'information organisée par le diocèse, en présence d'un notaire, aura lieu le mardi 18 novembre à 15h à Saint-Maurice.**

L'Équipe Legs et le Père du Vignaux

Parcours Alpha

3^e édition

Mardi 18 novembre à 19h45

Alpha

Dîner-conférence sur le thème : Quel est le sens de la vie ?
Venez nous rejoindre pour la soirée découverte d'Alpha,
un parcours pour se poser les questions qui comptent
.... et y répondre ensemble.



Apéritif et dîner
19h45



Conférence & témoignages
jusqu'à 22h



**Entrée en Avent
pour les enfants de 3 à 10 ans
Samedi 29 novembre 2025 – 16h**



Les enfants de 3 à 10 ans sont invités (accompagnés d'un adulte) à un rassemblement pour l'entrée en Avent de 16h à 18h30 puis à participer à la messe à 18h30.

Au programme :

- goûter (gâteaux apportés par les parents - jus de fruits fournis par la paroisse)
- contées de Noël
- ateliers : confection crèche - couronne de l'Avent - chants de Noël
- participation suggérée : 5€ par enfant

Inscription préalable avant le 15 novembre

<https://forms.gle/JEGgP4WhS4tBnvRWA>



Collecte de jouets pour le Secours Catholique :
Les enfants pourront apporter un jouet en bon état et complet !



Pizz'Adoration

la proposition spi' de la paroisse **pour les lycéens**
jeudi 6 novembre de 19h30 à 21h30

- Un topo, un film ou un débat autour de pizzas, suivi d'un temps d'adoration. Plus d'infos :

www.saintmauricedebecon.com/groupe-lyceens-pizzadoration/

- Infos : saintmaurice.coloc@gmail.com

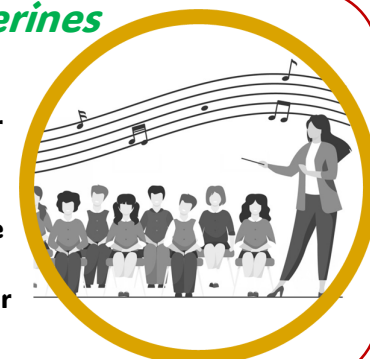


Lancement d'un *Chœur des pèlerines* à Saint-Maurice !

Nous lançons une chorale féminine pour animer certaines messes dominicales en soutien de l'assemblée.

Deux conditions pour y participer : être motivée et chanter juste !

Plus d'informations sur les inscriptions au retour des vacances ...



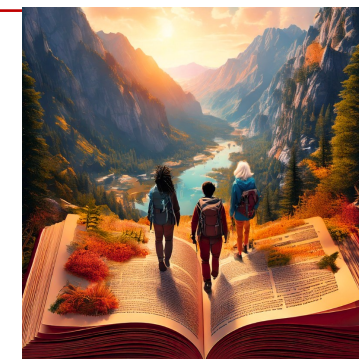
Randonnée biblique

A partir du 1^{er} dimanche de l'Avent 2025, le diocèse propose à toute la communauté chrétienne de lire chaque jour un passage de la Bible en suivant les temps liturgiques. Cette expérience suppose une lecture sur près de 4 ans à raison de 2 à 9 mn de lecture par jour.

C'est quoi la randonnée biblique ?

(explications en vidéo 1'22)

<https://youtu.be/aFVOKBdxNdQ>



La journée de lancement de cette randonnée biblique aura lieu **le samedi 15 novembre de 8h30 à 12h30 à St Jacques de Montrouge**. Ce sera l'occasion de présenter plus en détail le projet, de participer à des ateliers bibliques et de prier ensemble afin que chacun puisse entreprendre cette randonnée biblique dans la joie et la confiance.